

ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES



À RETENIR

Juillet
2026

- 526 élèves entrés en formation le 8 juin 2026 pour une durée de 8 mois
- 518 répondants, soit un taux de retour de 98 %
- 69 % d'hommes, 31 % de femmes
- Âge moyen : 31,3 ans
- 65 % des élèves sont titulaires du baccalauréat.
- Principale région d'origine : 53 % des élèves proviennent d'Outre-mer.
- 30% des élèves ont eu au moins une expérience dans un métier de la sécurité.
- Principale perspective professionnelle : se spécialiser comme agent d'extraction judiciaire et monter en grade vers des fonctions d'encadrement.

**31,3 ans**

Âge moyen

**31 %**

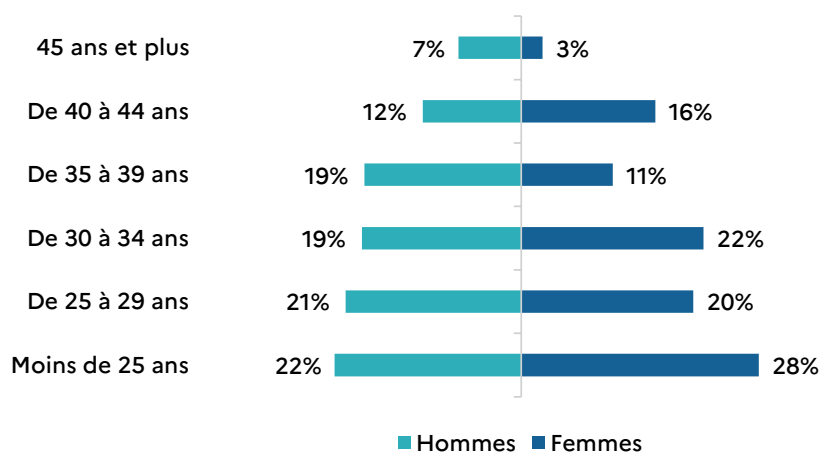
de femmes

**69 %**

d'hommes

PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

GRAPHIQUE

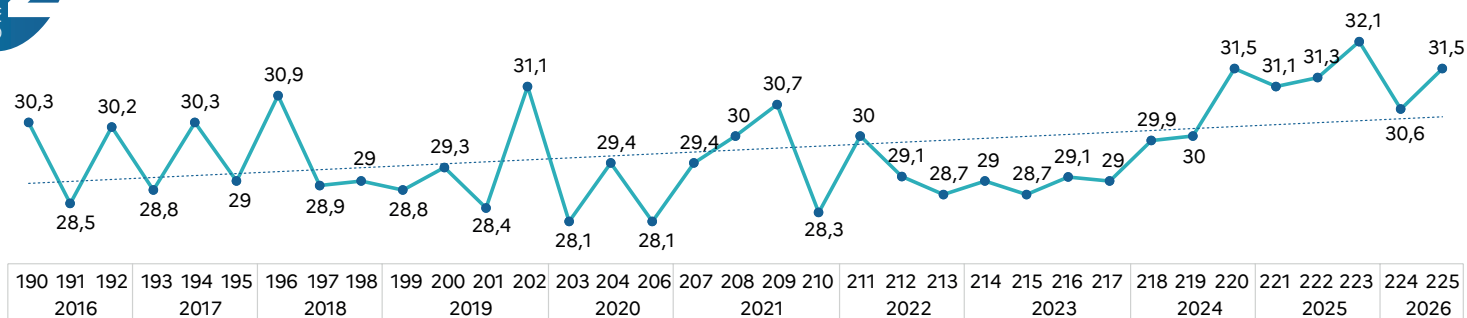
1 RÉPARTITION PAR GENRE ET PAR CATÉGORIE D'ÂGE
PROPORTIONS

La 225^e promotion de surveillants est majoritairement masculine : 69 % d'hommes contre 31 % de femmes. Les agents sont âgés de 31,3 ans en moyenne, les femmes étant sensiblement plus jeunes que leurs confrères (30,3 ans contre 31,7).

Elles se répartissent majoritairement dans les catégories des moins de 25 ans, des 30-34 ans et des 40-44 ans.

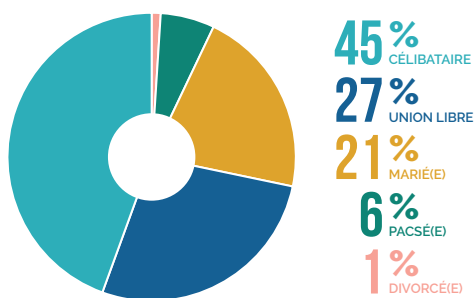
La répartition des hommes est quant à elle plus homogène : plus l'âge augmente, moins ils sont nombreux.

ÉVOLUTION DE L'ÂGE MOYEN DES ÉLÈVES DE 2016 À 2026



La courbe de tendance témoigne que l'âge d'entrée en formation augmente progressivement depuis dix ans. Cette hausse est particulièrement visible depuis la 219^e promotion, à partir de laquelle les élèves sont en moyenne âgés de au moins 30 ans.

SITUATION MATRIMONIALE DES ÉLÈVES – PROPORTIONS

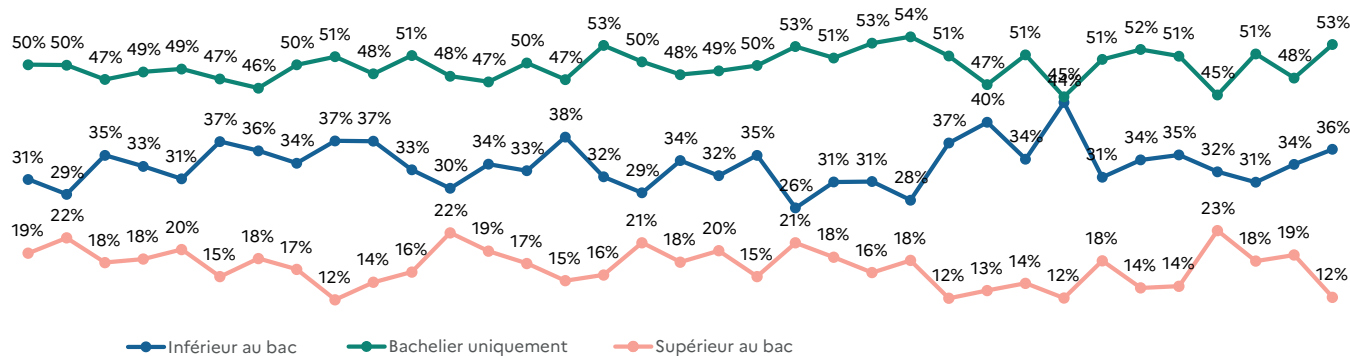


Les proportions d'élèves en couple et de célibataires représentent respectivement 54 % et 45 %.

Concernant les personnes en couple, 6 % sont pacsés, 21% mariés et 27 % en union libre. Par ailleurs, 1 % des entrants en formation sont divorcés.

Au sein de l'ensemble de la promotion, 54 % des élèves sont parents, de 1,2 enfants en moyenne. Ils sont 72 % à en avoir la garde.

ÉVOLUTION DU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU DE 2016 À 2026 PROPORTIONS



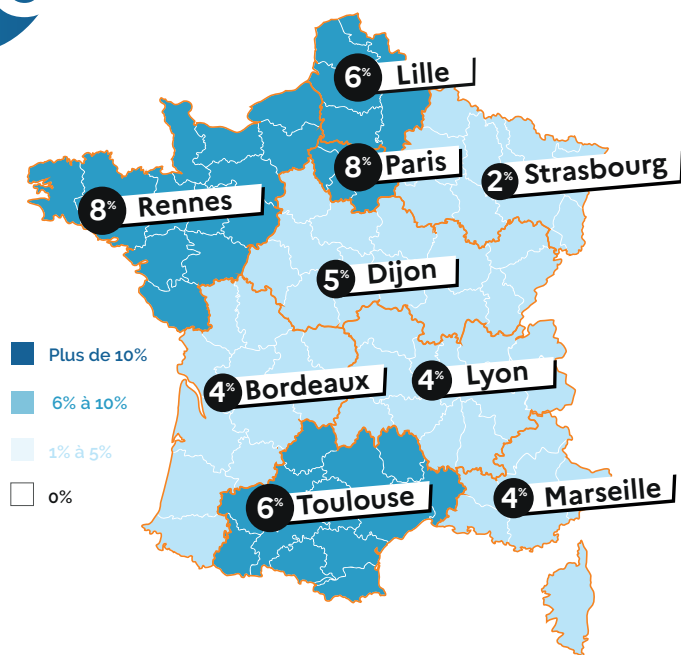
La part des bacheliers non diplômés du supérieur demeure majoritaire sur l'ensemble de la période observée. À l'inverse, la part des élèves ayant un niveau inférieur au bac est globalement orientée à la hausse depuis 2023. En ce qui concerne les élèves diplômés du supérieur, cette proportion est comprise entre 12 % et 23 %.

La 225^e promotion s'inscrit dans la continuité des profils scolaires observés ces dernières années. En effet, 65 % sont titulaires du baccalauréat : 53 % possèdent uniquement ce diplôme et 12 % sont diplômés du supérieur. Ainsi, 36 % des élèves ne sont pas détenteurs du baccalauréat.

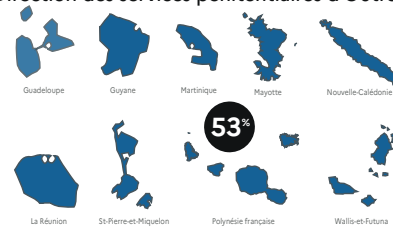
Parmi les bacheliers, le bac professionnel est, comme habituellement, le plus mentionné (64 %). Le baccalauréat technologique est cité à hauteur de 22 % et le général par 13 % des élèves.

La répartition est sensiblement la même chez les hommes et les femmes, hormis pour les diplômes de CAP/BEP qui sont davantage mentionnés par les hommes. Inversement, les femmes sont plus fréquemment détentrices d'un baccalauréat professionnel.

RÉPARTITION PAR DISP DE CONCOURS – PROPORTIONS



Direction des services pénitentiaires d'Outre-mer



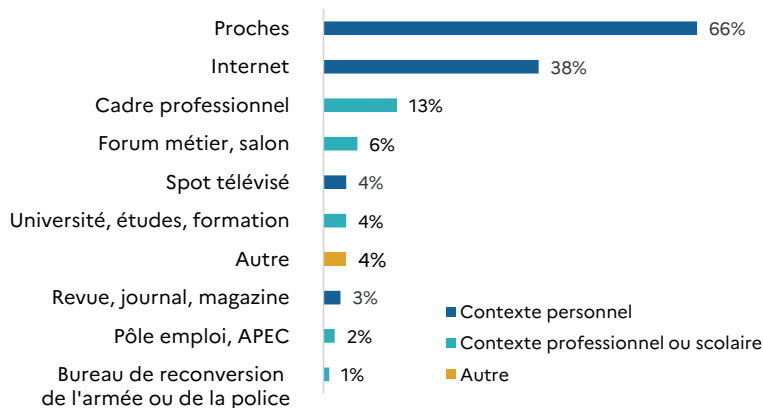
Dans le prolongement des tendances observées des dernières promotions, la principale DISP de concours des élèves est la DSPOM : 53 % des élèves y ont passé le concours.

En deuxième place, suivent dans les mêmes proportions les DISP de Rennes et Paris (8 %). Les représentativités des autres régions s'étendent de 2 % à 6 %.

Au sein de la DSPOM, les élèves sont majoritairement originaires de Nouvelle-Calédonie (60 %).

MOTIVATIONS & PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

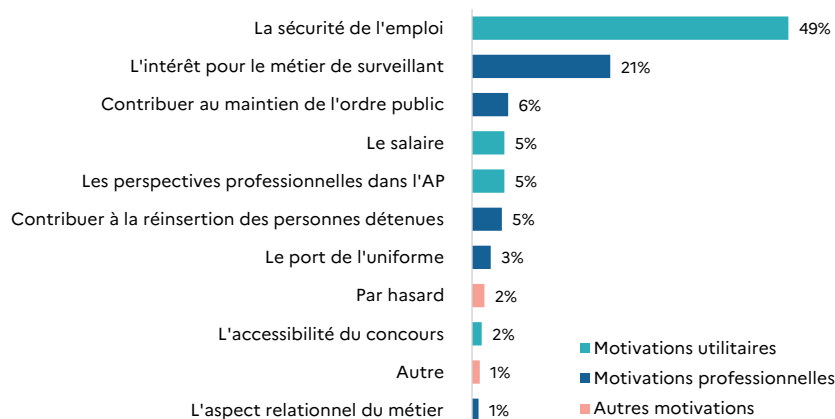
6 CONNAISSANCE DU CONCOURS DE SURVEILLANT CITATIONS (PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES)



À l'instar la promotion précédente, les élèves ont connu le concours de surveillant principalement via leurs proches (66 %) et internet (38 %). Concernant internet, les élèves citent majoritairement les publicités sur les réseaux sociaux et les sites officiels (ÉNAP, ministère de la Justice).

Dans une moindre mesure, 13 % des répondants ont connu le concours de surveillant dans le cadre professionnel et 6 % via les forums métier.

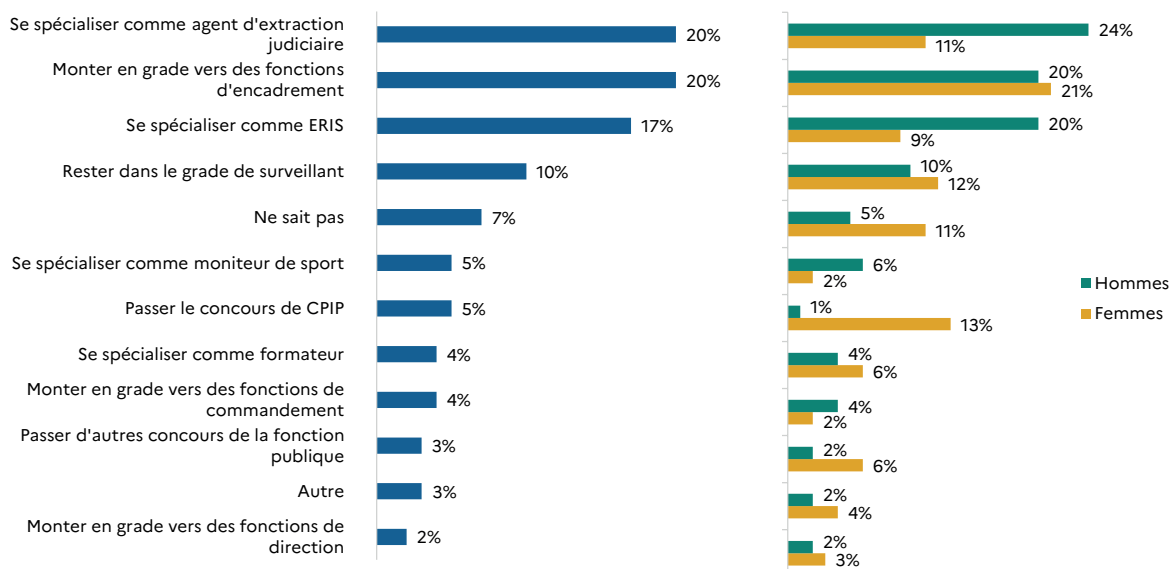
7 PREMIÈRE MOTIVATION À DEVENIR SURVEILLANT PÉNITENTIAIRE PROPORTIONS



Concernant les motivations à devenir surveillant pénitentiaire, les élèves sont particulièrement attirés par la sécurité de l'emploi (49 %) ; puis, dans une moindre mesure, par l'intérêt du métier (21 %). Comparé à la 224^e promotion, l'intérêt du métier de surveillant a diminué de 11 points. Avec beaucoup moins de répondants, se positionnent ensuite la contribution au maintien de l'ordre public (6 %) et le salaire (5 %).

Ainsi, les motivations des élèves à devenir surveillant pénitentiaire sont principalement d'ordre utilitaire, avec 61 % des motivations citées contre 36 % pour les motivations professionnelles.

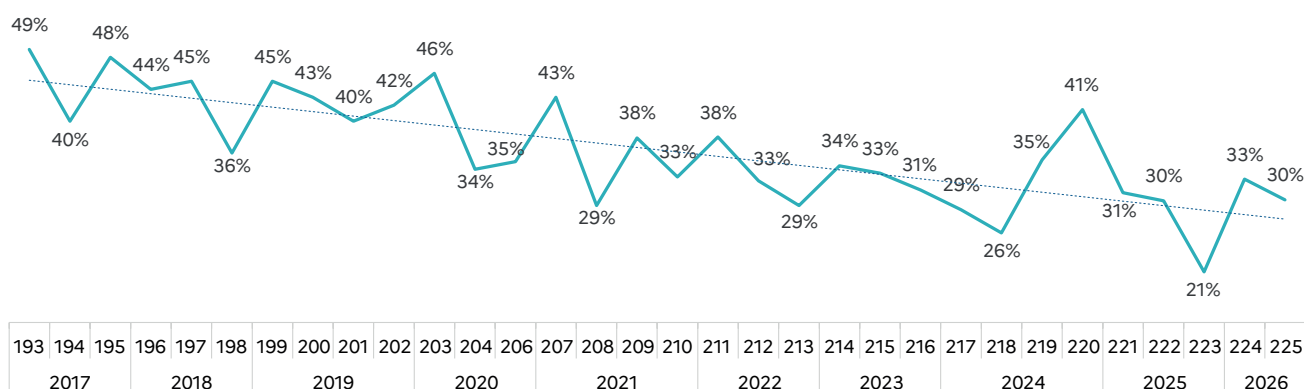
8 PREMIÈRE PERSPECTIVE PROFESSIONNELLE ENVISAGÉE EN DÉBUT DE FORMATION – PROPORTIONS



En tête des perspectives professionnelles se situent à égalité la spécialisation en tant qu'agent d'extraction judiciaire et le souhait de monter en grade vers des fonctions d'encadrement (20 %). Citée par 17 % des élèves, la deuxième perspective est de se spécialiser comme ÉRIS. Ensuite, 10 % des répondants envisagent de rester dans le grade de surveillant, et 7 % ne savent pas encore quel tournant donner à leur carrière. Les autres items sont cités par 2 % à 5 % des élèves.

Les perspectives professionnelles diffèrent fortement selon le genre. Conformément à ce qui y est observé habituellement, les femmes sont principalement attirées par les fonctions d'encadrement (21 %) et le concours de CPIP (13 %), tandis que les hommes envisagent majoritairement de se spécialiser comme agent d'extraction judiciaire ou en tant qu'agent ÉRIS. Toutefois, 20 % d'entre eux souhaitent aussi à monter en grade vers des fonctions d'encadrement.

9 ÉVOLUTION DE LA PART D'ÉLÈVES DÉCLARANT UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE DANS UNE FORCE DE SÉCURITÉ ENTRE 2017 ET 2026 – PROPORTIONS



Le graphique permet d'observer une baisse progressive de la part d'élèves déclarant détenir une expérience dans une force de sécurité. La 225^e promotion possède autant d'expérience que la 222^e promotion (30%). Les principales expériences citées sont agent de prévention et de sécurité (18%), et l'armée (10% de militaires et 3% de gendarmes).